



**Allocution de M. Karl RAWERT,
Chargé d'affaires a.i. de la Délégation de l'Union européenne en
République du Congo, à l'occasion de la sortie officielle d'un numéro
spécial de la revue MAYOMB' consacrée à la diplomatie verte de
l'Union européenne en République du Congo**

Brazzaville, le 31 août 2021

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Economie forestière,
Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère en charge de l'environnement,
Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de la Justice, des droits humains
et de la promotion des peuples autochtones,
Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'agriculture et de la pêche,
Messieurs les Chargés d'affaires des ambassades des Etats Membres de l'UE au
Congo,
Madame la Représentante de l'Agence française de développement,
Monsieur le Maire d'Owando
Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers
ainsi que des ONG mettant en œuvre des projets soutenus par l'UE au Congo,
Mesdames et messieurs des médias,
Chers invités en vos rangs, grades et qualité respectifs,

C'est un plaisir immense de prendre la parole à l'occasion de la sortie officielle
du numéro spécial de la revue Mayomb'.

A travers cet événement, je voudrais d'abord et avant tout, saluer une initiative
innovante qui permet de renforcer le partenariat entre l'UE et les médias
congolais. La collaboration avec la revue Mayomb' et son directeur Monsieur
Massein PETHAS, journaliste de la radio Mucodec, vient se rajouter à la liste
des actions que la Délégation met en place avec et à l'endroit des médias tels



que les club de presse, le concours du meilleur reportage pour l'environnement, le séminaire médias et élections organisé en début d'année, les tribunes télévisées, radiophoniques ou papier lors d'événements spécifiques ou encore, des voyages de presse à l'occasion de missions sur le terrain. Ces collaborations, qui vont se poursuivre et se décliner sous d'autres formats, témoignent de la vitalité de notre partenariat avec les médias et de la volonté de l'UE de les encourager à se spécialiser davantage sur les grandes thématiques de développement, celle de l'environnement notamment, tout en les rendant plus accessibles au grand public.

La revue Mayomb' en est le parfait exemple. Ce magazine socio-écologique est né il y a 2 ans avec l'objectif de lutter pour la préservation de la biodiversité du Bassin du Congo et de faire la promotion des populations urbaines et rurales qui y habitent. Son style mêlant images, texte, BD, humour et analyse permet de traiter de sujets importants, tout en évitant la langue de bois et la technicité de certains concepts afin de toucher le plus grand nombre. En cela aussi, ce magazine innove puisqu'il contribue à renouveler la façon dont l'Union européenne interagit avec le public congolais.

Enfin, dernier aspect inédit de cette édition spéciale : c'est la première fois, que nous consacrons exclusivement 52 pages à la diplomatie verte de l'UE et aux activités de nos partenaires soutenues par l'UE à travers une revue. Rien d'étonnant à cela puisque la protection de l'environnement est et restera l'une de nos priorités politiques et de coopération en République du Congo.

A ce titre, la nouvelle programmation de l'Union européenne qui se dessine pour la période 2021-2027 offre de nouvelles opportunités de réinventer et de mieux structurer ces priorités. Il est notamment proposé de constituer un partenariat pour les forêts, axé sur quatre grandes thématiques : (i) la gouvernance forestière ; (ii) l'économie forestière durable ; (iii) l'agriculture sans déforestation ; (iv) la préservation de la biodiversité des forêts.



Ce sont donc ces axes et d'autres initiatives, déclinés en de nombreux sujets, que les lecteurs du magazine Mayomb' auront l'opportunité de découvrir dans ce numéro spécial, à savoir :

- les aires protégées, leur gestion et les problématiques et défis auxquelles elles font face comme la lutte contre le braconnage, les conflits homme-faune ou bien l'approche inclusive des populations locales et autochtones ;
- les processus APV FLEGT et CAFI pour améliorer la gouvernance forestière et la protection du couvert forestier ;
- l'assainissement urbain à travers notre projet Villes résilientes ;
- la raréfaction du poisson et la gestion des ressources halieutiques qu'elle implique.

Des thèmes tous plus importants les uns que les autres, au cœur du pacte vert européen et au cœur de notre nouvelle programmation UE-Congo comme indiqué précédemment, qui vous sont racontés au fil de 52 pages entre textes, photos et bandes dessinées.

Je ne saurais terminer mon intervention sans remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réalisation de ce numéro spécial :

- Tout d'abord Massein PETHAS, Directeur de publication, et l'ensemble de son équipe pour tout le travail accompli et qui innove en proposant un magazine spécialisé sur les questions environnementales au Congo.

- Mes remerciements s'adressent également à tous nos partenaires pour leur contribution, leur disponibilité et les facilités qu'ils ont su accorder à Massein et son équipe lors de leur déploiement sur le terrain. Je veux parler de nos ONG partenaires : WCS, APN, WWF, la Fondation Aspinall, Rénatura, Nature+, le GRET, Noé, ESSOR mais aussi de nos partenaires institutionnels comme le Ministère de l'Economie forestière, le Ministère en charge de l'environnement, le Ministère en charge de la justice, le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, la mairie d'Owando,



ainsi que les experts et assistants techniques intervenant sur nos différents projets et qui ont consacré de leur temps aux journalistes de la revue.

- Mes remerciements vont enfin à l'endroit de mes collègues de la Délégation qui ont proposé cette collaboration avec Mayomb' et n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire paraître ce numéro spécial avant la fin du mandat de notre Ambassadeur.

Comme vous le savez, notre Chef de Délégation, S.E.M. Raul MATEUS PAULA a quitté le Congo le 18 août dernier. Partir sur une note « verte » lui tenait particulièrement à cœur et fait par ailleurs écho à tout son engagement en faveur de la protection de l'environnement qui aura été le fil rouge de son mandat ces 3 dernières années. C'est pour ces raisons qu'aujourd'hui, mardi 31 août 2021, date à laquelle s'achève officiellement son mandat au Congo, il a tenu à s'adresser à nous à travers ce message, enregistré tout juste avant son départ et que je vous invite à suivre.

Merci de votre attention.